

## L'Essentiel

Juin 2026

### Centre d'Information et d'Orientation Brest-Landerneau Relais Europe

Espace Athéna - Immeuble Artémis - Rue Hubertine Auclert Zone de Kergonan-Nord 29200 BREST

<https://www.cio-brest.ac-rennes.fr/>

#### Nous contacter :

02 98 44 31 74

[ciobrest-rdv-info@ac-rennes.fr](mailto:ciobrest-rdv-info@ac-rennes.fr)

#### Sur rendez-vous

Pendant les périodes scolaires :

lundi : 13h30-17h30

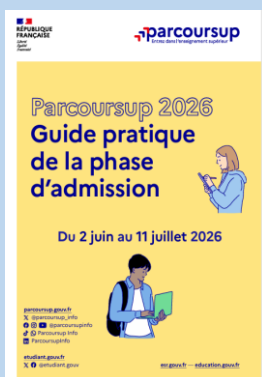
du mardi au vendredi

9h00-12h00 / 13h30-17h30

Pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi

9h30-12h30 / 13h30-16h30



#### Guide Phase d'admission



#### En route vers la vie étudiante

Ce guide du ministère de l'enseignement supérieur s'adresse aux lycéens qui s'apprennent à rentrer dans l'enseignement supérieur. Ils informent sur les droits et les démarches pour obtenir les aides sociales et financières possibles. Chacune des procédures à suivre est détaillée en matière de logement, de santé, de restauration.

#### ACTUALITES

Pendant les vacances d'été, nous vous accueillons sur rendez – vous du Lundi 06 Juillet au Vendredi 10 juillet, le Lundi 13 Juillet, le Jeudi 20 Aout et le Vendredi 21 Août, du Lundi 24 Août au Vendredi 28 Août de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13h 30 à 16 h 30.

Le service sera fermé du 14 Juillet au 19 Août

#### 3<sup>ème</sup> phase Parcoursup



#### Infos sur les examens :

[Brevet des collèges](#)

[Grand Oral du Bac](#)

Réunion publique d'information sur **Sciences Po** en visioconférence, les **20 et 28 Juin de 14 h à 19 h** : Les 10 Instituts d'Etudes Politiques (Sciences Po Paris et Province), la formation, les différents cursus et débouchés (14h à 17h) et les modalités d'accès (à partir de 17h). A prendre en compte dès la classe de Seconde ! Réservation obligatoire par courriel à [euroforce@orange.fr](mailto:euroforce@orange.fr)

**À compter de la rentrée 2026, en classe de 1<sup>re</sup> professionnelle, l'UF2S (Unité Facultative du Secteur Sportif) devient l'UF3S : l'unité facultative « Sensibilisation au secteur sportif » (première session en 2028).** La formation à l'UF3S sera ouverte aux bacheliers professionnels sous statut scolaire, quelle que soit la spécialité.

Il n'existe plus aucune équivalence avec le BPJEPS. L'évaluation reposera sur une épreuve orale, d'une durée de 30 minutes, organisée dans le cadre du CCF (contrôle en cours de formation). Une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'unité facultative permettra l'obtention, de droit, de l'unité U4 « Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif » du CS (certificat de spécialisation) encadrement secteur sportif option multi- activités physiques ou sportives pour tous. La classe de terminale professionnelle ne sera concernée qu'à la rentrée 2027.

#### PUBLICATIONS ONISEP



**Le dico des métiers pour une société accessible.**

La référence pour découvrir des métiers au service du vivre-ensemble



#### Nouvelle collection : Quelles formations, quels métiers ?

Le guide de référence pour explorer les études et les métiers du domaine des lettres, langues, sciences humaines et construire un parcours en lien avec ses centres d'intérêts.

